# Pour de meilleurs mécanismes de financement des entreprises en Ayiti

# Par Herrick DESSOURCES, Planificateur Economiste Novembre 2019

Il semble que tous les aspects de la problématique du financement des entreprises en Ayiti ont été largement traités à travers les espaces publics de discussion. En moins d'une décade, l'entreprenariat est devenu un concept très à la mode qui maintient sa place au cœur des grands discours et des tentatives en faveur du développement de l'économie nationale. Mais malgré cet intérêt, il demeure que les entreprises ont un accès limité au financement.

Divers facteurs ont été évoqués et longtemps considérés comme des freins au développement des entreprises en général, et par voie de conséquence, à leur financement. Ces contraintes ont été particulièrement mises en exergue à travers les lignes du « *Post disaster needs assessment* (PDNA)», puis dans le rapport du recensement des entreprises réalisé au cours de l'exercice 2012-2013 à l'instigation du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI).

Ces rapports permettent une présentation rapide - et surtout utile à la problématique – de la situation des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) ayitiennes. D'abord, il faut souligner que près de 98% des entreprises du pays sont des entités privées et qu'elles évoluent majoritairement dans le secteur tertiaire (Commerce de gros et de détails à plus de 80 %). Les autres secteurs considérés à fort potentiel sont très méprisés pourtant étant donné le faible pourcentage du nombre des entreprises qui y opèrent : 1.4%, 1.2% et 1.2% respectivement pour l'artisanat, le tourisme et la transformation des matières premières.

96.1% des entreprises sont des entités individuelles contre seulement 0.2% de sociétés anonymes. Le caractère fragile du statut juridique des entreprises individuelles en tant

que leurs personnalités se confondent avec celles de leurs propriétaires est l'une des causes principales de l'accès limité au financement. En effet, le niveau de risque associé au crédit ou à tout investissement consenti dans ce genre d'entreprises est tributaire de la finance personnelle des entrepreneurs.

D'une façon générale, les entreprises qui opèrent dans l'économie ayitienne sont très faibles. Et le défi relatif à la mise en place d'un climat dédié au développement des forces productives est encore de taille. A ces données de présentation s'ajoutent entre autres trois éléments de contraintes limitant le cadre d'évolution des entreprises :

- Un déficit de formalisation. En 2013, seulement 4% des entreprises sur l'ensemble du territoire national étaient en possession d'un certificat de patente. La très grande majorité évoluait donc dans un cadre informel sans marge de manœuvre significative en ce qui a trait aux transactions financières. Cette situation a sensiblement évolué depuis, grâce aux dispositions de l'Etat ayitien exigeant aux banques commerciales et à toutes institutions financières de s'assurer que leurs clients ont rempli les formalités administratives de base avant l'ouverture d'un compte bancaire ou d'autres engagements. De plus, les initiatives du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) améliorant l'accès aux services publiques notamment l'enregistrement des noms commerciaux et des sociétés, l'impression de la Carte d'Identité Professionnelle (CIP), l'ouverture d'un guichet de la Direction Générale des Impôts (DGI) en son local depuis 2017 n'ont pas été sans impacts pour les entreprises.
- Un accès précaire aux ressources techniques. Faute de l'évolution de la majeure partie des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des micro producteurs dans le secteur informel avec des moyens de techniques obsolètes et une force de travail peu qualifiée, ces entreprises se maintiennent à l'intérieur de la limite de la durabilité tandis que les micro producteurs arrivent difficilement à assurer leur survie. L'incapacité des entreprises à couvrir les frais d'un accompagnement technique adéquat influe directement sur la possibilité

d'organiser les informations financières et de tenir une comptabilité régulière. En effet, seulement, 1.2% des entreprises auraient un exercice comptable, ce qui entrave leur évolution et principalement le potentiel d'investissement local et étranger.

- Une faible disponibilité du financement. Il est évident que la structure actuelle du secteur financier en Ayiti n'est pas tout à fait adaptée pour répondre aux exigences du financement des entreprises. Déjà les facteurs généralement mis en avant qui influencent le financement excluent systématiquement la majorité des entreprises. Ces facteurs sont :
- 1) Un classement basé sur la taille des entreprises, prenant en compte principalement le chiffre d'affaires.
- 2) Le statut juridique et le mode d'organisation des entreprises. Les conditionnalités qui sont liées à cet aspect sont en défaveur des entreprises individuelles ou familiales, donc plus de 90% des entreprises.
- 3) Le secteur d'activité, en fonction du niveau de risque. Certains secteurs plus viables que d'autres sont considérés comme prioritaires par les institutions financières.
- 4) Le cadre des affaires, en général, et particulièrement le climat politique et social.

A l'heure actuelle, le financement bancaire domine parmi les mécanismes de financement, avec un système de 8 banques commerciales dont 4 institutions privées (SOGEBANK, UNIBANK, Capital Bank et Banque de l'Union Haïtienne (BUH)), 2 institutions publiques (La Banque Nationale de Crédit et la Banque Populaire Haïtienne), une banque de logement (La SOGEBEL) et une banque étrangère (La Citibank). En mars 2018, le portefeuille global de ce système était estimé à environ 4.7 milliards de dollars américains dont 75% étaient détenus par la réunion de trois institutions, la UNIBANK, la SOGEBANK et la Banque Nationale de Crédit (BNC). Au 30 septembre 2018, les dépôts effectués dans le système bancaire totalisaient moins de 280 milliards de gourdes avec seulement 89 milliards d'épargne et 67 milliards de dépôts à terme. Le système des

coopératives d'épargne et de crédit a collecté seulement 8,7 milliards de gourdes pour l'exercice 2017-2018.

Ces données traduisent une faible capacité de financement. De plus, avec des taux d'intérêt qui ne sont pas compatibles avec les taux de rentabilité des MPME et l'absence totale de crédit aux micro producteurs, cette situation représente un véritable obstacle au développement des forces productives de l'économie. Sur le marché, les prêts en gourdes sont octroyés au taux de 13 à 22% et les prêts en dollars au taux de 5 à 7% sur une durée de 3 à 5 ans. Ce sont des coûts élevés qui se justifient par : i) le niveau des réserves obligatoires (44% des dépôts en gourdes et 49.5% des dépôts en dollars), ii) les coûts d'opérations supportés par les banques, iii) le fort pourcentage des dépôts à vue, iii) les risques non commerciaux et iv) le manque de concurrence.

Donc, en réalité la situation des banques commerciales, des coopératives et des institutions de micro crédit dans le paysage financier ne leur permet pas de répondre avec satisfaction à la demande de financement. Pas plus que l'option de financement à fonds propres ou du recours aux institutions financières de développement locales, les caractéristiques de l'économie ayitienne étant non incitatives pour les investissements étrangers. De toute façon, le faible niveau des revenus est un indicateur significatif de la non-disponibilité des fonds propres. Voilà pourquoi nombre d'entreprises sont de petites tailles et alors sous-capitalisées. Il est aussi très difficile de pourvoir au financement des start-up face à pareilles limitations. De leur côté, les deux institutions financières de développement locales, à savoir la Société Financière Haïtienne de Développement S.A. (SOFIHDES) et le Fonds de Développement Industriel (FDI) disposent d'un ensemble d'instruments financiers qui n'ont toujours pas eu d'impacts significatifs sur le secteur.

# Les formes de financement utilisées par les entreprises en Ayiti

D'aucuns ont tenté avant la publication de cette réflexion, de faire la liste des formes de financement disponibles en Ayiti. A côté des fonds propres et du crédit commercial, d'autres outils sont pratiqués par l'une ou l'autre des institutions, certains moins courants

que d'autres. La classification retenue par le Révérend Raymond MAGLOIRE peut être reprise en raison de sa précision et de sa clarté :

#### 1) Le Crédit Fournisseur

Le crédit fournisseur est un crédit de courte durée accordée par le fournisseur à son acheteur. Il est obtenu dans le cadre d'un accord commercial qui précise le délai de paiement, celui-ci ne dépassant pas 90 jours généralement.

#### 2) Le Crédit client

Le crédit client est très proche du crédit fournisseur. Il correspond au délai accordé par une entreprise (fournisseur) à ses clients.

### 3) L'Affacturage

L'Affacturage consiste pour les entreprises à obtenir un financement anticipé sur la base des créances à recouvrer. La SOGEFAC est spécialisée dans ce type de transactions qui lui permet de faire des avances à ses clients sur présentation des factures.

# 4) Les émissions de bons de caisse et d'obligations à court ou à moyen terme C'est une pratique très rare en Ayiti. A date, la UNIFINANCE est peut-être la seule entité à faire quelques émissions de bons de caisse.

#### 5) Le crédit-bail

Le crédit-bail a été introduit récemment sur le marché ayitien par des acteurs du développement dont l'Etat ayitien, la Banque Mondiale et d'autres institutions financières. En effet, la première société spécialisée dans le domaine, Ayiti leasing, a été créée en 2016 à l'initiative du FDI et du groupe BUH-AIC.

Le crédit-bail est un mode de financement particulier qui permet à une entreprise d'utiliser un équipement ou un immeuble en différant le paiement et en l'effectuant sur une période relativement longue.

#### Le recensement des entreprises 2012-2013

Le recensement des entreprises réalisé au cours de l'exercice 2012-2013 peut être considéré comme le point de départ pour une stratégie de développement du secteur privé mis en œuvre au niveau de l'Etat ayitien sur les cinq dernières années. Dans la foulée des initiatives post-séisme a surgit un véritable besoin non seulement d'identifier les entreprises et de les localiser, mais également celui de préciser leurs caractéristiques et les défis qui entravent leur développement.

Le recensement des entreprises a permis de relever leur potentiel réel dans l'économie ayitienne et de définir les grandes orientations des acteurs publics relativement à leur implication dans l'amélioration du paysage. Son utilité dans la conception de plusieurs mécanismes d'appui aux entreprises, exposés plus loin dans ce texte, est sans conteste. Il a entre autres guidé le projet de création et de mise en place d'une agence nationale de développement des entreprises.

Sa justification tient avant tout du rôle communément attribué aux entreprises dans les économies ouvertes. En Ayiti comme dans bien d'autres pays, elles se révèlent être la principale source pour la création des emplois salariés. D'où l'importance de ce coup de projecteur qui quoiqu'indirectement adresse la multiple problématique du chômage massif, de la croissance et de la mise en valeur des filières.

# Les mesures d'incitation de la Banque centrale

Nombre d'efforts ont été consentis en vue de la modernisation du secteur financier ayitien, d'une part, et d'autre part, pour faciliter le renforcement des entreprises. L'Etat ayitien, à travers la Banque de la République d'Haïti (BRH), notamment, a adopté tout un ensemble de mesures susceptibles de dynamiser l'économie à partir des secteurs à fort potentiel de croissance et de développement :

# Programme d'incitation au secteur de l'immobilier

Une circulaire datée du 30 Juillet 2010, offre aux banques commerciales une exonération sur les prêts (en gourdes) au logement en ce qui a rapport à la constitution des réserves obligatoires et leur permet de consacrer jusqu'à 50% de leur portefeuille à ce type de crédit. Cette mesure touche directement les entreprises du secteur de l'immobilier en incitant la demande par l'accès au crédit. Elle s'est également étendue, par la suite, aux financements effectués avant le 12 janvier 2010 classés non délinquants et restructurés après le tremblement de terre.

L'opérationnalisation de ce programme s'est faite à travers une banque d'épargne et de logement, la SOGEBEL et cinq Banques commerciales, la BNC, la BPH, la BUH, la UNIBANK et la Capital Bank.

#### Programme d'incitation aux secteurs touristique et hôtelier

Une circulaire de mars 2015 avec deux modifications respectivement en 2016 et en 2017 prévoit une exonération de réserves obligatoires sur les fonds destinés au financement des entreprises du secteur. Cette disposition est venue en support aux projets mis en œuvre par le Ministère du Tourisme pour favoriser et attirer des investissements privés principalement dans l'hôtellerie. Elle avait pour but d'amplifier les progrès enregistrés dans le secteur depuis 2014. En effet, en 2014, plus d'un million de touristes ont visité Ayiti, un nombre en hausse par rapport aux années antérieures. Ceci a provoqué un véritable changement dans les filières avec plus de 9000 chambres disponibles dans les établissements touristiques, 3000 emplois directs et 10000 emplois indirects.

# Programme d'incitation aux zones franches industrielles

Ce programme de la Banque de la République d'Haïti (BRH) a pour but d'améliorer l'accessibilité du crédit pour les entreprises des zones franches. Des dispositions inscrites dans une circulaire de décembre 2015 modifiée en juin 2016 permettent, entre autres, aux banques commerciales de financer les entreprises des zones franches sous des conditions incitatives dont un taux d'intérêt annuel ne dépassant pas 7%.

Les avantages offerts aux zones franches touchent principalement un secteur particulier, le textile, pour lequel la loi HOPE offre des opportunités importantes. Le potentiel de création d'emplois et de croissance est incontestable et justifie le choix de la Banque centrale.

#### Programme d'incitation aux entreprises tournées vers l'exportation

Il s'agit d'un programme à deux volets. Le premier volet porte sur la facilitation du crédit aux entreprises de production tournées vers l'exportation. La SOFIHDES et le Fonds de Développement Industriel (FDI) ont signé chacune et chacun de son côté un protocole d'accord avec la BRH en octobre 2016, définissant les conditions dans lesquelles ces institutions financent les entreprises encouragées par la Banque. Le deuxième volet est un mécanisme de refinancement des comptes à recevoir des entreprises de production tournées vers l'exportation.

# Programme d'incitation au secteur agricole

Grâce aux dispositions de la circulaire 108 de 2016, la Banque centrale exonère de réserves obligatoires les ressources en gourdes utilisées par les banques commerciales dans le cadre des crédits octroyés à des entreprises du secteur agricole.

La circulaire 113 signée en septembre 2018, complète et renforce les mesures déjà arrêtées en faveur de l'agriculture et de l'agro-industrie. Les banques et toutes autres sociétés de financement qui utilisent ce mécanisme bénéficient d'avances en gourdes de la BRH pour des crédits de un million de gourdes à quatre millions de dollars américains.

# La stratégie nationale d'inclusion financière

Les facilités citées dans les lignes précédentes participent d'une vaste politique pilotée par la Banque centrale et sont en cohésion avec la stratégie nationale d'inclusion financière formulée en 2014. Cet outil définit à travers ses cinq piliers les grandes orientations pour un meilleur accès aux services et produits financiers, en général, incluant la problématique de financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

La stratégie nationale d'inclusion financière s'attaque à un triple problème. D'abord, cette réponse vise à permettre aux ayitiens d'améliorer leur cadre de vie et aux entreprises de se développer plus facilement. Il a été démontré que plus les entreprises ont accès au crédit, plus elles sont à même de consentir des investissements qui impactent leur productivité et leur contribution à la croissance et à l'emploi.

La stratégie promeut aussi un divertissement des mécanismes financiers, ce qui adresse les défis auxquels les zones reculées sont confrontés. Elle répond ainsi à la problématique des producteurs agricoles et d'autres catégories qui souhaitent saisir des opportunités d'affaires, répondre à une demande potentielle par exemple. Les retombées envisageables sont énormes. Elles justifient la réflexion dans la mesure où elles supportent le développement des filières en adéquation avec les initiatives d'autres acteurs.

Une autre justification de la stratégie est son effet induit potentiel sur la demande pour les entreprises. En 2011, environ 70% des ayitiens n'avaient pas accès à des services financiers formels. Dans un tel cas, les facilités de transactions entre les clients et les entreprises sont limitées. L'inclusion financière des individus impliquerait alors l'accès à des crédits qui alimentent la demande auprès des entreprises et l'utilisation des moyens d'achats ainsi que de paiement, dont les nouvelles technologies, plus rapides et plus fiables.

Par son implication, la BRH joue un important rôle d'avant-gardiste dans la mise en place d'un cadre favorable au développement économique. On peut bien conclure que le financement direct et indirect des entreprises est au cœur de sa politique.

# Les mécanismes d'appui au financement et au développement des entreprises

Parallèlement, plusieurs autres institutions publiques et d'autres acteurs externes ont conçu et mis en opération plus d'un programmes d'appui aux entreprises avec l'accompagnement et la collaboration directe de partenaires internationaux dont la

Banque mondiale, l'Union Européenne et la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a joué un rôle essentiel dans l'exécution d'une vaste stratégie en faveur de ce qui est communément considéré comme le développement du secteur privé avec un intérêt pour la croissance du crédit. Il s'agit d'une démarche en réponse au besoin d'encadrement des entreprises identifié à travers le diagnostic d'ensemble du panorama des affaires en Ayiti.

Dans cette perspective, un accent certain a été mis sur le renforcement des entités existantes et la création de nouvelles unités de production dans des filières prioritaires dont celles de l'Agro-industrie, les biotechnologies, l'artisanat et la manufacture. Pas moins de quinze outils sont utilisés en vue de l'atteinte de ce grand but et de la réalisation des objectifs qui s'y arcboutent. Dans une lettre d'information datée de Décembre 2015, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Jude Hervey DAY a exposé ces objectifs :

- Favoriser le développement de l'industrie au niveau national dans les secteurs à fort potentialité;
- Promouvoir la qualité et la valorisation de la production nationale ;
- Catalyser la croissance des filières porteuses
- Soutenir l'essor des micro, petites et moyennes entreprises ;
- Appuyer les entreprises dans leurs efforts visant à saisir les opportunités de création de richesses;
- Accroître la compétitivité des entreprises ayitiennes par la mise en conformité aux normes ;
- Aider les entreprises ayitiennes, grâce à leur potentiel de croissance et à l'amélioration de leurs produits et services, à pérenniser leurs activités afin de générer toujours plus d'emplois au bénéfice des jeunes.

Evidemment, le MCI n'est pas la seule institution engagée dans le développement de ces programmes. D'autres institutions comme le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Centre de Facilitation des Investissements (CFI), le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Développement

International Desjardins, la BID, la Banque Mondiale, le Bureau de l'Ordonnateur National (BON), etc., participent à cette vaste opération de support aux entreprises.

Le tableau qui suit illustre partiellement la situation de cette politique nationale pour le développement des entreprises.

PROGRAMME	AGENCE	SOURCE DE
	D'EXECUTION	FINANCEMENT
Programme d'Appui à la Capitalisation des	MEF	Trésor public
Entreprises		
Programme d'Appui National à la Structuration de	DID	Coopération
l'Entreprenariat Haïtien (PANSEH)		canadienne
Service d'Aide en Entreprises de de Formation	MCI	BID
(SAEF)		
Programme Pilote de Création et de Développement	MCI	BID
du Tissu Productif dans des Zones Prioritaires de		
Développement Economique		
Programme de Soutien au Développement Productif	MCI	BID
(PSDP)		
Programme de Développement du secteur privé via	MEF/CFI	BID
la promotion de l'investissement		
Programme d'aménagement du PIC	MCI	BID
Développement des Affaires et des Investissements	MCI	BM
Programme de Facilitation des échanges	MCI	BM
Programme de facilitation de la mise en œuvre de	MCI	BM
l'EDIC		
Programme d'Appui au Ministère du Commerce et	MCI	UE
de l'Industrie		
Programme de Soutien aux Micro Entreprises	MCI	Trésor public
(PSME)		
Programme d'Appui à l'Entreprenariat Jeunesse	MCI	Trésor public
(PAPEJ)		
Appui à la création des PME des diplômés-ées sur le	MCI	PNUD
territoire national		

### Un bilan mitigé

La conséquence principale et directe de ces efforts est sans conteste l'apparition d'une cohorte grandissante d'entrepreneurs manifestant leurs intérêts pour les différents outils mis à leur disposition que ce soit par le Gouvernement ayitien et par d'autres acteurs non étatiques.

Sur les quatre premières années de la décade 2010-2020, les crédits octroyés à l'économie ont connu une augmentation de près de 80%, passant de 35.41 milliards de gourdes en 2009 à 63.28 milliards de gourdes en 2013. Mais les impacts de ces initiatives demeurent très faibles face aux besoins évalués. En effet, la situation du crédit privé présente encore des déséquilibres qui sont en défaveur du secteur productif. Moins de 50% des dépôts collectés par les banques sont utilisés pour des prêts, laissant une demande insatisfaite pour plus de 28 milliards de gourdes. De plus, environ 60% des crédits alimentent le commerce à très faible valeur ajoutée, tandis que les secteurs à fort potentiel de croissance, en l'occurrence l'agriculture et l'agro-industrie, bénéficient d'un financement limité, soit 10% des crédits accordés.

Cette situation d'accès limité s'aggrave continuellement à cause d'une utilisation non rationnelle des maigres ressources disponibles. Le manque de coordination et de synergie entre les institutions paralyse l'opérationnalisation des politiques et entraine un gaspillage à différents niveaux.

Il est donc urgent d'améliorer la panoplie des initiatives relatives au financement des entreprises dans le pays, pour ainsi faciliter le développement des PME offrant une nouvelle alternative aux jeunes en quête d'opportunités. L'intérêt croissant manifesté par ces derniers pour un accompagnement ciblé au cours des dernières années est un indicateur important du potentiel entrepreneurial en Ayiti. Face à cette demande insatisfaite, seule une politique volontariste de l'Etat peut amener efficacement les progrès espérés.

Il importe également de s'investir d'avantage dans l'identification des filières où la valeur ajoutée est plus conséquente et de promouvoir une meilleure coordination des ressources et des acteurs impliqués dans la mission. C'est un moyen sûr pour toucher les groupes les plus faibles et assurer l'amplication des actions. Car le financement des entreprises doit être perçu comme un tremplin vers une élévation de la société aux conditions idéales de richesse et d'inclusion.

#### <u>Références</u>

- ALBOUY, Michel et CAUSSE Geneviève, Entreprise Financement, Universalis
- CAUSSE, Geneviève, Autofinancement, Universalis
- VILLEROY DE GALHAU, François, Le Financement de l'investissement des entreprises, Septembre 2015
- BRH, Circulaire, No 113, Septembre 2018
- BRH, Les Programmes d'incitation de la BRH, MAE/BRH DI-003 Décembre 2017
- BRH, Projet de Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, Juin 2014
- Merceus, Bertrand, Comprendre les problèmes liés au financement des entreprises en Haïti, Le nouvelliste, 2015
- Ministère du Commerce et de l'Industrie, Des outils pour le développement de l'entreprenariat (Lettre d'information), Décembre 2015
- Ministère du Commerce et de l'Industrie, Recensement des entreprises 2012-2013, Décembre 2014
- USAID, FinScope Consumer Survey Haïti 2018, Avril 2019
- www.brh.ht
- www.wikipedia.org